



Un système qui stérilise les chercheurs

Une belle volée de bois vert ! Une série de quatre articles parus dans *Les Échos* au début du mois de janvier (les 8, 9, 10 et 11), un rapport officiel* commenté dans *Le Monde* du 16 janvier, des titres comme « *France : la créativité scientifique en panne* » ou « *En France, la recherche manque de performances, pas d'argent* ». Ces jugements à l'emporte-pièce sont lus comme d'injustes agressions par la communauté des chercheurs ; les arguments et comparaisons avancés y sont souvent erronés, ou au mieux simplificateurs, et jettent l'opprobre sur une communauté qui ne le mérite pas. Parmi les « dix propositions pour de meilleurs résultats » citées par le deuxième de ces rapports, on trouve : « *simplifier le financement des laboratoires de recherche publics* ». Bonne intention, assurément ! Par ailleurs, on appelle aussi à accroître le financement des laboratoires sur projets, sans s'apercevoir que cela risque fort d'être contradictoire avec l'appel à la simplification.

La multiplication des guichets de financement est génératrice d'un gaspillage phénoménal de temps et d'efforts. Solliciter un organisme de recherche, un programme pluridisciplinaire, l'agence d'état (ANR), une collectivité locale, un appel d'offre européen, un industriel – la liste pourrait s'allonger – est devenu une activité dévorante pour beaucoup de laboratoires. Les formalités, les présentations des demandes, les critères d'évaluation diffèrent : il faut monter le projet sous plusieurs facettes. Ce travail n'est pas nouveau mais il s'est alourdi au-delà du raisonnable. Naguère apanage de la direction des laboratoires, il infuse maintenant auprès de tous les chercheurs, bientôt des étudiants, et vient obérer le temps consacré à la recherche.

Comment éviter ces maux ? Deux méthodes : l'une impossible, l'autre difficile.

La première serait de refuser le système du partenariat : les tutelles devraient assurer la totalité des moyens des laboratoires et chacun financer sa recherche de son côté. La totalité des crédits serait dépensée organisme par organisme, établissement par établissement, sans ces financements croisés si complexes. Point ! Or, il y a consensus sur l'importance croissante du travail

en réseau et des partenariats ; on encourage aussi les divers soutiens à la recherche, par exemple de la part des collectivités locales, ainsi que – thème récurrent – la prise de contrats industriels. L'intervention de partenaires contribue de façon majeure à améliorer les moyens et à mieux insérer la recherche dans la société et dans le contexte international.

L'autre méthode est que les organismes de tutelle amènent les laboratoires à faire davantage appel à leur aide pour monter les divers dossiers de demandes de crédits. Le rôle des directions d'apporter une aide logistique, déjà présent aujourd'hui, devrait se développer. Mais – et c'est là que le bât blesse – les laboratoires doivent accepter de passer par des critères de sélection et de jugement scientifique de la part de leur organisme, bref, par l'application de ce que l'on appelle une « politique scientifique ». Tout de suite, on sent poindre des procès d'intention : veut-on limiter la sacro-sainte « liberté du chercheur » ? Beaucoup d'organismes de recherche savent vivre aujourd'hui avec cette contradiction – équilibrer respect des propositions de la base et respect de règles collectives – mais peu de chercheurs universitaires l'acceptent. Les organismes et les établissements voudront-ils accroître l'encadrement de leurs équipes pour répondre aux offres de financements extérieurs ? Leurs chercheurs voudront-ils comprendre et accepter cet encadrement ? Difficile décidément !

L'Actualité Chimique vous présente ce mois-ci son dossier détachable qui porte sur de remarquables travaux de chimie en milieu moléculaire organisé : « En route vers de nouveaux médicaments auto-organisés dans l'eau : une chimie « à façon » des tensioactifs dérivés de sucres ». Les concepts de reconnaissance moléculaire, mis au jour par la chimie des dernières décennies, montrent ici de beaux apports à la chimie de synthèse avec des applications concrètes. Merci à Isabelle Rico-Lattes, Médaille d'argent 2006 du CNRS, d'avoir mis ses belles avancées à la portée de notre large public de lecteurs.

Paul Rigny
Rédacteur en chef

* Rapport de l'Inspection générale des finances et de l'Inspection générale de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche.